



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2168

Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 30 000 euros dans le cadre du label d'intérêt national pour l'exposition « les formes de la ruine » qui aura lieu du 30 novembre 2023 au 3 mars 2024 au Musée des beaux-arts

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2168 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU MINISTERE DE LA CULTURE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 30 000 EUROS DANS LE CADRE DU LABEL D'INTERET NATIONAL POUR L'EXPOSITION « LES FORMES DE LA RUINE » QUI AURA LIEU DU 30 NOVEMBRE 2023 AU 3 MARS 2024 AU MUSEE DES BEAUX-ARTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts présentera du 30 novembre 2023 au 3 mars 2024 l'exposition « les formes de la ruine » (titre prévisionnel).

L'ambition de l'exposition est de proposer au visiteur une rencontre avec les ruines tant dans leur diachronie que dans leur synchronie. On partira de l'équilibre entre mémoire et oubli. Pourquoi certaines œuvres sont-elles considérées comme mémorielles alors que d'autres ne suscitent aucun intérêt jusqu'à ce qu'elles soient redécouvertes ? Les Grecs regardaient les ruines de l'Égypte ou les vestiges des palais d'Assyrie avec un engouement sans pareil. Les Romains étaient fous des œuvres d'art grec et se pressaient dans les sanctuaires. Les clercs du Moyen-âge considéraient les vestiges romains avec autant d'admiration que d'inquiétude. A la Renaissance, au contraire, la curiosité pour le monde gréco-romain et les civilisations de l'Amérique s'impose, avant qu'avec les Lumières elle ne s'étende à l'Asie, l'Afrique et l'Océanie. Ce scénario est celui de l'Occident, il est différent de celui de la Chine et du Japon ou du monde arabo-musulman qui élaborent leur propre usage des ruines. Le monde contemporain est confronté à la mondialisation des ruines, à une sorte de déferlante qui remet en cause les pratiques mémorielles depuis longtemps admises.

Dans la diversité de leur acception, l'exposition se propose d'organiser une sorte de périple des ruines, un dialogue continu entre les civilisations autour de quatre thèmes : la mémoire et l'oubli, l'équilibre entre nature et culture, le lien entre le matériel et l'immatériel, la tension entre présent et futur. Il s'agit d'interroger les sociétés à travers l'histoire et, en même temps, d'affronter le travail effectué par les artistes contemporains dans leur volonté de documenter et d'interpréter les ruines de nos sociétés industrielles et d'imaginer leur futur.

L'importance de cette exposition a permis au musée de déposer un dossier de candidature dans le cadre d'une exposition d'intérêt national, avec une demande de subvention de 30 000 €

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La demande de subvention d'un montant de 30 000 € dans le cadre du label exposition d'intérêt national est approuvée.
- 2- Les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2023 du Musée des beaux-arts, nature 74718, fonction 314, programme SUPPORTBA, opération SUBVBA, LC 71595.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET